

Règlement

du Championnat de L'Orne Toutes Catégories 2022

Article 1

L'association Comité Départemental Ornaïs des Echecs organise en 2022, le championnat de L'Orne toutes Catégories. Les clubs organisateurs s'engagent à fournir des locaux adaptés à la pratique du jeu et à réaliser une remise des prix marquante. Le Comité s'engage à fournir les récompenses pour chaque catégorie et l'arbitrage ainsi que l'organisation technique pour ces Championnats.

Article 2

Le Championnat se déroulera sous la forme de deux tournois fermés : un tournoi principal et un tournoi accession.

Le tournoi principal compte 6 joueurs. Le tournoi accession est ouvert à tous les joueurs Ornaïs, ce sera un Open système Suisse 5 rondes.

Article 3

Classement

Principal : Le vainqueur du Principal sera Champion de l'Orne 2022.

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de Champion de l'Orne le départage se fera dans l'ordre suivant :

1) La partie qui s'est jouée entre les deux joueurs, si seulement deux joueurs sont ex æquo; 2) le plus grand nombre de victoires; 3) le Sonneborn-Berger; 4) une partie de départage à deux ou à trois en 5' +3s/coup (tirage au sort des couleurs avant la ou les parties)

Accession : Le vainqueur de l'accession sera qualifié pour le Principal 2023.

Pour la première place le départage se fera dans l'ordre suivant : 1) La partie qui s'est jouée entre les deux joueurs, si seulement deux joueurs sont ex æquo; 2) Le plus grand nombre de victoires; 3) Le Buchholz médian.

Article 4

Cadences

La cadence sera de 1h et 30s/coup.

Article 5

Horaires

Il se déroule sur deux journées le samedi 9 avril 2022 à Briouze avec les horaires suivants :

Ronde 1 9h00

Ronde 2 13h30

Ronde 3 16h45

le dimanche 10 avril 2022 à L'Aigle avec les horaires suivants :

Ronde 4 10h00

Ronde 5 14h00

Remise des Prix vers 17h00.

Article 6

Inscription

L'inscription au tournoi (homologué Fide) sera gratuite (année Covid). La licence A est obligatoire. Inscription obligatoire par mail auprès de Pascal Le Fournier arbitre du tournoi.

Article 7

Qualifications pour le Principal

Sont qualifiés dans l'ordre pour le principal :

Le Champion de l'Orne toutes catégories 2020.

Le vainqueur de l'accession 2020.

Le meilleur Elo du département au Elo de Janvier 2022.

Le meilleur Elo de chaque club : Chanu, Mortagne, L'Aigle, Flers/Briouze au Elo de Janvier 2022.

Si le meilleur joueur d'un club ne peut pas jouer, ce sera au deuxième de le remplacer et ensuite au troisième. Si aucun des trois meilleurs joueurs d'un club ne peuvent jouer, on fera appel au meilleur Elo Ornaï non qualifié et ainsi de suite.

Principe pour le principal : il ne peut y avoir plus de trois joueurs du même club dans le principal sauf dans l'hypothèse suivante: impossibilité pour un joueur du principal de jouer le jour du début du tournoi. Dans ce cas de figure, ce sera au meilleur Elo de l'accession de remplacer ce joueur.

Article 8

La liste des inscrits pour le principal sera établie le 20 mars au plus tard.

Article 9

Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme des spectateurs. L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace buvette ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné. Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les analyses sont strictement interdites dans l'aire de jeu.

Pendant une partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.

Pendant une partie, les téléphones portables, les autres moyens électroniques de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs doivent être éteints et laissés dans le sac du joueur. L'utilisation de ces appareils durant la partie entraîne la perte de la partie. L'émission d'un son de ces appareils entraîne la perte de la partie. Pendant une partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu avec un sac dans lequel figurent des téléphones portables, un autre moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Le joueur en infraction perdra la partie.

Article 10

Protocole Covid

Les joueurs doivent pour accéder à la salle de jeu posséder leur pass vaccinal. Le masque est obligatoire.

L'arbitre et organisateur

P.Le Fournier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Le Fournier', with a long horizontal line extending to the right.